

Ramassages scolaires 2022/2023

Les modifications pourront être apportées pour prolonger les trajets selon le nombre d'élèves concernés.

		ALLER LUNDI	RETOUR VENDREDI
CIRCUIT DOMBES			
REYRIEUX	Place de la Gare	8 h 25	18 h 26
TREVOUX	Parking Ancienne Gare Rond-point Beluizon sortie Trévoux	8 h 35 8 h 37	18 h 16 18 h 14
JASSANS RIOTTIER	Arrêt limette	8 h 45	18 h 06
SAVIGNEUX	En face Tennis	8 h 55	17 h 54
AMBERIEUX EN DOMBES	Silo Cérégrain	9 h 00	17 h 49
VILLARS LES DOMBES	Gare SNCF	9 h 10	17 h 38
ST MARCEL EN DOMBES	Eglise	9 h 20	17 h 23
ST ANDRE DE CORCY	Face Collège	9 h 25	17 h 19
MONTLUEL	MFR La Dombes Gare	9 h 35 9 h 46	17 h 12 16 h 55
BALAN	MFR de Balan	9 h 54	16 h 45
CIRCUIT Est Lyonnais		ALLER LUNDI	RETOUR VENDREDI
MEYZIEU	Terminus Ligne T3 Tramway	8 h 50	17 h 45
JONAGE	Rond-point Arrêt bus TCL	9 h 05	17 h 30
JONS	Village	9 h 10	17 h 30
BALAN	MFR de Balan	9 h 20	17 h 10
MONTLUEL	Gare SNCF	9 h 30	17 h 00
LA SAULSAIE	MFR Domaine de la Saulsaie	9 h 50	16 h 45
CIRCUIT Nord Isère		ALLER LUNDI	RETOUR VENDREDI
CREMIEU	Place de la Charité	8 h 25	18 h 05
TIGNIEU	Centre Commercial	8 h 36	17 h 54
PONT DE CHERUY	Mairie	8 h 43	17 h 47
CHARVIEU	Centre commercial ED	8 h 50	17 h 40
VILLETTE D'ANTHON	Place	9 h 05	17 h 25
BALAN	MFR de Balan	9 h 20	17 h 10

 **A BALAN prendre la correspondance (car du circuit de Meyzieu)**

TROUSSEAU D'INTERNAT OBLIGATOIRE :

- 1 paire de draps (lit de 90 cm)
- 1 duvet ou une couette (lit de 90 cm)
- 1 enveloppe de traversin (lit de 90 cm)
- 1 tenue de sport complète
- 1 paire de baskets de sport multi-activités
- 1 nécessaire de toilette.
- 2 petit cadenas
- **1 calculatrice scientifique graphique (type CASIO GRAPH 25+ ou 35+ PRO)**

ACCIDENT DU TRAVAIL :

L'élève bénéficie de la couverture « Accident du travail » :

* Au cours du sport et dans certains cas à l'établissement scolaire,

* Pendant les stages, dans la mesure où une convention a été dûment complétée et signée.

En cas d'accident, la MFR Domaine de la Saulsaie devra être informée au plus tôt afin de remplir les formulaires et les adresser dans les 48 heures

TOUTEFOIS, le transport pour se rendre à l'hôpital ou chez le radiologue reste à la charge des parents.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ET INDIVIDUELLE :

Demander l'attestation d'assurance scolaire à votre assureur pour les garanties suivantes :

Responsabilité Civile en couverture de sa faute personnelle
Individuelle en couverture des accidents corporels dont il pourrait être la victime (prise en charge des frais médicaux et pharmaceutiques, des prothèses dentaires, optiques et auditives).

Assistance, organisation et règlement des frais de rapatriement.

Les élèves **SONT SOUS STATUT SCOLAIRE**, ils ne peuvent bénéficier du régime étudiant

INFORMATION NAVETTE

Au cas où l'élève n'a pas pu prendre la navette, veuillez trouver ci-dessous quelques coordonnées de Taxis (coût du taxi de 20 € à 24 €) :

- Eurotaxi Montuel : M. Livrozet : 06 85 20 53 40
- Taxi Côtière : 04.72.25.92.14
- Taxi Gauthier : 04.78.55.99.55 / 06.88.88.99.55.
- Via Cuny : 04.72.25.75.06
- Taxi Zambardi : 06.14.96.70.29
- Hervé Taxi : 04.78.06.47.66

Chaque élève doit être responsable de ses biens personnels

(téléphone portable, calculatrice...)

En cas de perte ou de détérioration,

le renouvellement du matériel sera à la charge de la famille.

PAS DE RAMASSAGE SCOLAIRE LE JOUR DE LA RENTREE